

ASSOCIATION AMICALE DES INDOCHINOIS DU TONKIN ET DU VAR, Toulon

AMICALE INDOCHINOISE DE LA COTE D'AZUR, Nice

L'association amicale des Indochinois du Tonkin et du Var
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 décembre 1929)

Cette association très active, qui avait eu le bonheur de posséder à sa tête comme président, son créateur même, le regretté M. Bogaert ¹, ancien président de la chambre de commerce de l'Annam, chevalier de la Légion d'honneur a dû, par suite de la disparition prématurée de cet homme de bien si estimé de tous, procéder à de nouvelles élections.

M. Petitet ², ancien résident, chevalier de la Légion d'honneur, vient d'être élu président.

M. Coupart, ancien pharmacien à Haïphong, a accepté la vice présidence et M. Carbonnez ³ garde les fonctions de secrétaire.

Soixante quinze familles font partie du groupe. Une réunion mensuelle a lieu au café de l'Amirauté.

Le comité se tient à la disposition des Indochinois pour leur donner tous renseignements utiles.

NÉCROLOGIE

René Petitet

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 octobre 1933)

Nous apprenons le décès survenu à Toulon (Var) de M. René Petitet, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur des Services civils en retraite, rédacteur en chef du « Petit Var. »

M. Petitet a fait toute sa carrière en Indochine, et fut résident de France à Yên Bay, à Quang Yên, et en d'autres postes. C'était un excellent fonctionnaire qui ne comptait que des amis.

Nous prions sa veuve d'agréer nos sincères condoléances.

L'AMICALE INDOCHINOISE DE LA COTE D'AZUR A RENOUVELÉ SON BUREAU (*L'Avenir du Tonkin*, 6 février 1936)

¹ Henri Bogaert (1859-1929) : ancien patron des Chaux hydrauliques du Lang-Tho. Voir [encadré](#).

² René Ernest Petitet (Colombes, 1869-Toulon, 1933) : gendre de Baille, ancien résident-maire de Hanoi. En poste à Phu-doan sur la rivière Claire, Thai-Nguyên (2 séjours), Yênbay, Hué...

³ Émile Ferdinand Carbonnez : né à Lille le 16 décembre 1872, marié en 1909 à Cholon avec Rose Julie Maingaud. Ingénieur chimiste aux Distilleries de l'Indochine à Cholon, Hanoi, puis Haiduong.

Les membres du comité de l'Amicale indochinoise, se sont réunis le 18 décembre dernier, au siège social, Café de Lyon, sous la présidence du gouverneur général honoraire Baudoin, pour élire leur bureau.

Le gouverneur général Baudoin proposa d'élire comme président du nouveau comité, le colonel Do-huu-Chan, qui avait obtenu presque l'unanimité des voix à l'assemblée de l'Amicale du 21 décembre 1935 ; cette majorité, qui s'émit portée sur le nom du colonel Chan, était une sorte de symbole ; l'on avait voulu honorer un enfant de notre colonie de Cochinchine, appartenant à la plus grande famille locale ; le président Crémazy⁴ et tous les autres membres du comité appuyèrent cette légitime proposition. Le colonel Chan se récusait et demanda à rester simple membre du comité.

Furent alors désignés : comme président, M. André Crémazy ; comme vice-présidents, le docteur Hagen, le premier président Dain, le colonel Le Halle, l'architecte en chef Moreau ; comme trésorier, M. Faucillers ; trésorier adjoint M. Fontaine ; secrétaire général M. Tanguy ; secrétaire général adjoint, M. Montazel ; comme chargé des fêtes, M. Antoni ; de la publicité, M. de Villeneuve. Les autres membres du comité sont le colonel Do-huu-Chan, MM. Arnier, Prempa, le docteur Carlerre et M. Riou.

À l'Union coloniale des Alpes-Maritimes
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1936)

L'Amicale indochinoise de Nice a tenu, le 6 novembre, au Café de Lyon, son assemblée générale ordinaire sous la présidence du docteur Hagen, premier vice-président, assisté de MM. Antoni et Faucillers, respectivement secrétaire général et trésorier.

Après avoir rendu un dernier hommage à M. Crémazy, président, décédé au cours de l'année, le docteur Hagen fit donner lecture du rapport financier et du rapport moral, lesquels furent adoptés à l'unanimité, ce vote comportant des félicitations pour leurs auteurs.

Après ce vote, l'assemblée fut suspendue et reprise pour être suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui avait à se prononcer sur la fusion des Indochinois avec l'Union coloniale des Alpes-Maritimes, société qui compte déjà 650 membres environ et dont le siège se trouve 16, avenue de la Victoire.

Cette deuxième assemblée générale avait été, au préalable, précédée par l'envoi, à chacun des membres, d'un rapport établi par M. de Villeneuve, qui exposait d'une façon lumineuse et impartiale les avantages et les inconvénients de cette fusion.

Comprenant l'intérêt qu'il pouvait y avoir de grouper, dans une même pensée d'union, tous les coloniaux sans distinction d'origine et de constituer ainsi une phalange assez puissante leur permettant d'obtenir non seulement des avantages matériels mais encore de puiser, dans sa force même, des possibilités plus grandes pour assurer un appui efficace aux camarades malheureux, les Indochinois ont voté, par 159 voix contre 47, le rattachement à l'Union coloniale, qui prendra le titre d'Union coloniale des Alpes-Maritimes et Amicale Indochinoise réunies. L'effectif de ce nouveau groupement sera désormais de plus de 800 membres.

⁴ André Crémazy (1866-1936) : magistrat, puis avocat-défenseur à Saïgon, ancien président du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine. Voir [encadré](#).